

# **SÉANCE extraordinaire**

## **LE 16 DÉCEMBRE 2009**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 16 décembre 2009, à 15h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS** : Madame Louise Langlois, maire, messieurs les conseillers Robert Smith, Michel St-Pierre, Denis Michaud, et Gilles Lambert.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT** : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

**SONT ABSENTS** : Madame la conseillère Louise David et monsieur le conseiller Noël Huard.

---

---

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM**

#### **091216.370 PACTE RURAL – ÉGLISE ST-DOMINIQUE DE NEWPORT**

CONSIDÉRANT le projet de sauvegarde de l'Église St-Dominique de Newport déposé dans le cadre de la Politique nationale sur la ruralité (pacte rural);

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovations de l'Église sont urgents et estimés approximativement au montant de 300 875 \$;

CONSIDÉRANT que le promoteur du projet, soit la Fabrique St-Dominique de Newport, participe au projet pour un montant de 65 000 \$ et que les autorités gouvernementales concernées s'impliquent à la hauteur de 210 600 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler, via l'enveloppe local du pacte rural, est sollicitée pour un montant de 20 000 \$ réparti sur deux (2) ans;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que la Ville de Chandler recommande au Conseil des maires de la MRC de verser une aide financière dans ce projet pour un montant maximal de 20 000 \$ réparti sur deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**091216.371 CHANDLER EN FÊTE – APPUI DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT que « Chandler en fête » est un organisme légalement constitué en vertu de la Loi sur les compagnies;

CONSIDÉRANT que Chandler en fête est un organisme totalement autonome qui de ce fait, est en droit de prendre toute décision qu'il juge appropriée en ce qui a trait à la gestion de ses opérations courantes;

CONSIDÉRANT que cet organisme est composé de bénévoles qui ne comptent plus les heures de travail pour faire de cet événement un succès pour le plus grand bénéfice de Chandler et de sa communauté;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que ce Conseil reconnaît l'autonomie de Chandler en fête quant à la gestion de ses activités courantes et appuie les démarches de cet organisme visant à faire de cet événement un succès à Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**091216.372 DÉNEIGEMENT – OCTROI DE CONTRATS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'octroyer le contrat de déneigement de la patinoire de Pabos Mills, de la cour extérieure et de la glissade ainsi que le déneigement du Centre municipal de Pabos Mills, aux montants ci-dessous indiqués à Déneigement Michel Duguay selon l'offre de services déposée à la ville le 6 novembre 2009.

<b>ENDROIT</b>	<b>MONTANT (toutes taxes incluses)</b>
Patinoire extérieure, cour et glissade	4 000 \$
Centre municipal	2 000 \$

Il est également résolu d'octroyer le contrat de déneigement et sablage de l'ancienne route 6, secteur Pabos Mills, pour la période du 15 novembre 2009 au 15 avril 2010, à Machinerie A. B. Enr., pour un montant de 2 800 \$, toutes taxes comprises.

Finalement, il est résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, les contrats à intervenir avec les entrepreneurs concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**091216.373 RÉSERVE FINANCIÈRE – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Robert Smith qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura présentation d'un projet de règlement ayant pour objet la liquidation de la réserve financière créée par le règlement V-24-2002, modifiée par les règlements V-61-2003, V-73-2004 et V-95-2006 pour octroyer des crédits de taxes et de compensations dans certaines municipalités regroupées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**091216.374 ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES – APPEL D'OFFRES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres concernant la vente de certains équipements qualifiés « d'excédentaires » dont la description apparaît ci-dessous :

DESCRIPTION	MARQUE (ANNEE)	NO SÉRIE
Unité d'urgence	Ford E-350 (2000)	1fdss34f7yha30754
Camion échelle	International (1980)	d1045bca11838
Autopompe	Inter incendie (1978)	d1045hca29389

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document pertinent requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**091216.375 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer au 16 décembre 2009 représentant pour le journal des achats un montant de 300 745.46 \$ et de 50 820.79 \$, le journal des achats en lot un montant de 21 883.00 \$, exclusion faite de la facture à Global Média.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**091216.376 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Michel St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 16h40.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois,  
Maire**

---

**Roch Giroux,  
Directeur général**